

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

### Commune de Sivry-la-Perche

### SEANCE DU 28 OCTOBRE 2021

Date de la convocation : 21 octobre 2021

Date d'affichage : 02 novembre 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt-huit octobre à vingt heures, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Mickael HIRAT, maire.

**Présents** : COURTIN-HENRION VANESSA, DOGUET STEPHANIE, DROCOURT VIRGINIE, DROUET Jean-Marie, CORDIER FRANCIS, HIRAT Mickaël, HIRAT PASCAL, MILLET LAURENCE, PEYRARD BENJAMIN, RICHARD ANNE-MARIE

**Absent** : GILLE JEROME

**Secrétaire** : Madame MILLET LAURENCE

Le compte-rendu de la dernière séance est lu et approuvé à l'unanimité.

La séance est ouverte.

#### 20 – AFFOUAGES 2021-2022

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
10	10	10	0	0	0

Le Maire fait part à l'assemblée de la mise aux affouages les parcelles suivantes :

- Parcelle 1 : ouverture des cloisonnements ;
- Parcelles 2, 33, 34 : petits bois ;
- Arbres tombés par la tempête.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **DECIDE**, à l'unanimité des membres présents, de la mise aux affouages pour 2021-2022 les parcelles suivantes :

- Parcelle 1 : ouverture des cloisonnements ;
- Parcelles 2, 33, 34 : petits bois ;
- Arbres tombés par la tempête.

**21 – ENQUETE DE RECENSEMENT DE LA POPULATION 2022 – NOMINATION D'UN AGENT RECENSEUR ET D'UN COORDONNATEUR**

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
10	10	10	0	0	0

Le Conseil,

Sur rapport de Monsieur le Maire,

**VU** le code général des collectivités territoriales ;

**VU** la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité ;

**VU** le décret n° 2003-485 du 5 juin 2003, modifié, relatif au recensement de la population ;

**DECIDE**, à l'unanimité des membres présents, de désigner comme coordonnateur de l'enquête INSEE à mener, **Madame MILLET Laurence**,

Et de désigner comme agent recenseur **Monsieur GOSSET Louis**.

**Questions diverses**

- Monsieur Jean-Marie DROUET est désigné comme référent Ambroisie.
- Adhésion à la Fondation du Patrimoine
- Une commission de fleurissement est à mettre en place.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 22h00.

**Fait à SIVRY LA PERCHE, les jours, mois et an susdits**

Le maire,